

UNE ADMINISTRATION COMMUNALE MODERNISÉE

La gestion d'une commune a fortement évolué ces dernières années et s'est fortement complexifiée. Les législations se sont renforcées dans le domaine des marchés publics, de l'environnement, de l'urbanisme, de l'enseignement et des travaux. De nouveaux défis sont apparus essentiels comme l'environnement, l'aménagement du territoire, l'accueil de la petite enfance, la politique des aînés, l'énergie.

L'administration communale d'Ohey était encore en 2006 une administration classique, héritée de la fusion des communes et insuffisamment préparée. Un peu plus d'une dizaine de personnes y travaillaient pour assurer les services publics communaux classiques mais la commune avait de grosses difficultés à assumer les nouveaux défis et à suivre les procédures réglementaires. Il fallait impérativement prendre des mesures !

Le Service des travaux connaissait de son côté depuis plus d'une décennie des difficultés d'organisation liées à des décisions antérieures inadaptées.

Le Collège communal a donc décidé de restructurer l'administration communale, de la renforcer grâce à des recrutements spécifiques et ce dans un cadre budgétaire assaini pour ne pas devoir procéder à des augmentations de la fiscalité communale, en faisant appel également aux sources de financement extérieures comme les subsides.

Cette réforme de l'administration communale est largement réalisée aujourd'hui et se poursuivra dans les prochains mois.

Pour la qualité des services à la population et l'efficacité des politiques communales, pour le cadre et la qualité de vie à Ohey !

Mise en place d'un service communal de développement durable

Le développement durable est devenu une priorité essentielle, à la fois pour préserver notre cadre de vie actuelle mais également celui de nos enfants, pour assurer la survie de la planète. Et pour cela, il faut impérativement agir au niveau local. En réfléchissant notre aménagement du territoire, en développant davantage une politique de conservation de la nature, en développant le réseau écologique, en réduisant nos consommations énergétiques pour réduire notre facture mais également nos émissions de CO2. Il fallait également améliorer les services de délivrance des permis pour aider les habitants et candidats bâtisseurs dans leurs projets et favoriser un urbanisme de qualité.

Le Collège communal s'est fixé l'objectif que notre commune s'investisse à fond dans ces défis au travers d'une politique communale de la nature, d'une politique des déchets modernisée, d'un programme communal de développement rural, d'un schéma de structure, d'un plan communal de développement de la nature, d'un projet de développement touristique aussi et d'une politique énergétique forte. Des défis essentiels qui nécessitent des moyens humains pour les gérer !

Pour assumer l'ensemble de ces tâches et relever au mieux ces défis, le Collège a d'abord décidé de confier la gestion de ces politiques à un seul échevin qui disposait des compétences nécessaires et de mettre en place un véritable service communal de développement durable qui est aujourd'hui devenu une réalité :

- Engagement à temps plein d'une conseillère en aménagement du territoire avec subside régional de 24.000€
- Engagement de deux conseillères en environnement à 4/5 temps avec subside régional de l'ordre de 20.000€ par an
- Engagement en collaboration avec Gesves d'une conseillère en énergie (2/5 temps à Ohey, 3/5 temps à Gesves) avec un subside de l'ordre de 20.000€

Grâce à cette équipe, nombre de dossiers sont menés à bien dans le domaine du développement durable et de l'énergie ! De nombreux succès sont au rendez-vous, comme en témoigne notre prix de meilleure petite commune wallonne dans la lutte contre les changements climatiques !

Mise en place d'un service communal des Affaires sociales

En dehors du CPAS, la Commune ne disposait d'aucune politique sociale jusqu'en 2006. Une telle absence était devenue intenable au regard de l'importance de la question tant pour l'accueil de la petite enfance que pour la politique de l'emploi et les aînés forts nombreux dans la commune.

Là-aussi le Collège communal a décidé de prendre le taureau par les cornes en confiant cette politique à une Echevine particulièrement spécialisée dans ses matières et en mettant en place un service communal des Affaires sociales.

Grâce à l'introduction par le Collège de dossiers de motivation solides au niveau de la Région, ce service a pu voir le jour avec l'aide de subsides importants pour financer le recrutement d'un personnel qualifié pour gérer ces différentes matières.

Aujourd'hui, grâce à cette réorganisation et à ce dynamisme au quotidien dans les affaires sociales, de nombreux services sont créés au service de la population, des aînés, des personnes fragilisées. Une antenne oheytoise « Titres services » a été créée et permet aujourd'hui d'offrir de nombreux services à la population avec une réinsertion professionnelle réussie !

Renforcement du services sports

Les sports bénéficient d'un soutien important que ce soit au travers du centre sportif communal, du financement des infrastructures des clubs ou du soutien quotidien apporté aux groupements.

Pour renforcer encore ce service, le Collège communal a engagé en partenariat avec le centre sportif une personne spécialement dédiée à ce travail.

Grâce à cela, un travail quotidien est accompli dans le domaine des sports pour répondre toujours mieux aux attentes de la population.

Restructuration du Services des Travaux

Souvent décrié, le service des travaux, qui se compose de près de 15 personnes assure notamment l'entretien des voiries, l'entretien des bâtiments communaux et scolaires, la

gestion des bords de route, des parcs, espaces verts, le transport scolaire et un appui logistique important aux groupements associatifs pour l'organisation de leurs activités et fêtes.

Pourtant, le Service des travaux est fort critiqué. Ce ne sont pas tellement les hommes qui étaient en cause mais un manque d'organisation suffisante ! Les causes : l'absence d'un vrai « patron » pour ce service depuis des années et l'absence de stratégie pour la gestion de ce service.

Le Collège communal actuel a donc décidé à la fois de définir une stratégie annuelle et pluriannuelle pour les travaux communaux et de recruter un chef des travaux sur base d'un examen objectif. Pour pouvoir l'engager, il fallait également dégager un budget pour le payer et donc assainir les finances communales ; ce qui fut fait durant la période 2007-2009. Raison pour laquelle le Collège n'a pu réaliser cet engagement avant !

Dès que ce budget a été dégagé en 2009, les décisions n'ont pas traîné. Un descriptif de fonction a été établi, un appel large à candidatures lancé, un examen réalisé avec l'aide de techniciens de l'INASEP et un choix opéré par un jury composé du Collège et d'experts externes.

Le nouveau chef des travaux a été recruté sur base des résultats de cette procédure durant le premier trimestre 2009 : conducteur de chantier dans une importante entreprise de construction de la Région, le nouveau chef des travaux entrera en service à partir du 15 juin. Il n'a pas pu être engagé directement car il devait d'abord prêter un préavis dans son entreprise et bénéficier d'un congé de paternité.

Grâce à cette réforme indispensable de l'administration communale réalisée ces trois dernières années, la Commune d'Ohey se veut aujourd'hui une commune moderne au service de la population avec une vision d'avenir pour notre commune.

Voici notre vision de la Commune d'Ohey :

Un service public de proximité destiné principalement à la population oheytoise. Elle offre un ensemble de services, de conseils, et de prestations garant du bon fonctionnement de l'entité communale. Son accessibilité, sa capacité d'écoute, la mise à disposition de ses compétences, l'aide qu'elle apporte, son professionnalisme sont autant d'atouts qu'elle souhaite garantir à chaque citoyen.

Commune rurale, elle vise à ce que chacun dispose d'un cadre de vie patrimonial, social et environnemental durable et de qualité. Elle développe des actions et projets permettant de répondre aux besoins identifiés de la collectivité locale.

Le Collège Communal

Didier HELLIN Michel GILON Bénédicte SERVAIS Daniel

De LAVELEYE Dany DUBOIS